

face à la cinquantaine de couverts que peut proposer l'établissement. Car la Table Verte n'a pas qu'une clientèle d'habités : elle accueille notamment beaucoup de randonneurs, des participants à des rallyes souvent venus de Paris, des Valdoisiers...
Pascale Cauchoix se sent très proche du Parc. D'abord parce qu'elle est une en-

fant du cru qui allait faire de la balançoire à la Bergerie de Villarceaux.
« *Et puis c'est une question d'éthique. Cela a un sens de tendre vers le bio, le local, les économies d'énergie... C'est quand même la solution à un tas de problèmes.* » Pour- tant, ce n'est pas très facile : s'approvision- ner localement suppose de se déplacer beaucoup. Et le bio n'est pas accessible

pour tous les produits, la viande notam- ment qui reste chère compte tenu des prix pratiqués à la Table Verte, « *mais ce qui n'est pas bio reste du traditionnel.* » Une bio, l'enseigne « Table Verte » n'a, au départ, rien à voir avec un enga- gement écologiste. « *Mais, pense Pas- cale, plus le temps passe et plus je pense que rien n'est jamais anodin.* »

L'accessibilité : un enjeu déterminant



Le Baladobus au domaine de Villarceaux

Autant le reconnaître, l'accessibilité par les transports en commun n'est pas un point fort du Vexin français, notamment les week-ends. C'est d'ailleurs l'un des thèmes sur lesquels le Parc entend travailler ces prochaines années.
Le Parc a déjà mis en place en 2005, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, un service de desserte par autocar, le

Baladobus, qui permet aujourd'hui aux promeneurs dominicaux, au départ des gares de Cergy-Pontoise, d'accéder aux principaux sites du territoire...
En 2010, le Parc a amélioré la qualité de ce service, tant sur le plan du nombre d'arrêts que du temps de transport.
Le Conseil Général du Val-d'Oise a profité du dispositif pour créer à titre expérimental une liaison régulière directe Magny-en-Vexin – Cergy, assurée par le Baladobus lors de son trajet retour. Une initiative plébiscitée par de nombreux habitants de Magny.
Ce service, qui fonctionne de manière saisonnière - de mai à septembre - est proposé à un tarif attractif : pour la journée entière, 4 € pour un adulte, 2 € pour un enfant et 10 € pour une famille. Il véhicule quelque 500 voyageurs chaque année.

Personnes à mobilité réduite : accès aux espaces naturels

Il est un autre aspect de la question l'accessibilité : celui qui concerne les personnes à mobilité réduite. On sait que sur le sujet, une réglementation précise s'applique à tous les bâtiments et équipements ayant pour vocation de recevoir du public. Mais on ne peut exiger des espaces 100% naturels qu'ils répondent à ces critères. C'est pourquoi le Parc vient de mettre en place un partenariat avec l'association « Escapade, Liberté, Mobilité », qui, depuis une dizaine d'années, s'emploie à permettre aux handicapés d'accéder à des sites habituellement réservés aux valides.
« Nous avons développé un concept qui permet à des personnes handicapées

d'avoir accès à des espaces naturels non aménagés spécifiquement, pour des activités de loisirs tout à fait ordinaires,



non spécialisées handicap » explique Daniel Fricot, président de l'association. L'accessibilité est notamment rendue possible par l'utilisation de véhicules tout terrain de type « buggy » qui présentent l'avantage de ne pas obliger la personne à quitter son fauteuil roulant.
Le but de « Escapade, Liberté, Mobilité » n'est pas de réclamer des aménagements particuliers, sauf bien sûr des places de stationnement réservées. « *L'idée est d'aller partout où c'est autorisé, indique Daniel Fricot, sans nuire à l'environnement ni gêner les particuliers, ce qui nécessite tout un travail de repérage, d'évaluation de la praticabilité, d'obtention d'autorisations si nécessaire...* ».

BAC DE VÉTHEUIL : LE GRAND RETOUR

Les communes de Vétheuil et de Moisson ont opté pour un mode de déplacement original, du moins pour ce début de XXI^{ème} siècle.
En 2009, le bac qui relie Vétheuil à Moisson, de l'autre côté de la Seine, a repris du service après 40 années d'interruption. L'embarcation qui fonctionne les week-ends peut prendre à son bord une dizaine de personnes. Cette navette permet notamment aux Vétheuillais de profiter de la base de loisirs de Lavacourt et aux Yvelinois de venir se promener dans le Vexin valdoisien, en s'épargnant le détour de 12 kilomètres nécessaire pour aller chercher le pont le plus proche.



Christian Libes

On dit que le cheval est la plus belle conquête de l'homme ; peut-être... Ce qui est sûr, en revanche, c'est que parmi les conquêtes du cheval, il y a Christian Libes ! Le Président du Comité Départemental d'Équitation du Val-d'Oise (CDEVO) ne tarit pas d'éloge sur le noble animal : « *le cheval, ça permet de retrouver la nature ! Ça permet d'avoir un contact avec les choses concrètes, réelles !* » Un constat que partage le Parc qui a déjà apporté son soutien à un certain nombre d'initiatives émanant des acteurs de la filière équestre.
Une filière qui est déjà ancienne dans le Val-d'Oise : les premiers tours du Vexin à cheval remontent au début des années 70. Et Christian Libes en est l'un des pionniers. Il a notamment créé le tout premier club hippique du département, à Maffliers, au début des années 70 ; c'est dire qu'il connaît le territoire du Parc comme sa poche.
Si l'équitation est aujourd'hui en plein développement dans le Vexin, c'est que ce dernier dispose de quelques atouts de taille. D'abord des chevaux : on en recense à ce jour plus de 2500, bien davantage qu'en tout autre secteur de l'Île-de-France ! Les bêtes de monte appartenant à des clubs hippiques ou à des propriétaires privés constituent l'écrasante majorité de ce cheptel.

Christian Libes :

« *l'équitation est un loisir pour tous !* »

Les loisirs équestres ont le vent en poupe. Pour preuve, le Comité Départemental d'Équitation du Val-d'Oise, branche de la Fédération Française, affiche une insolente santé, avec quelque 12500 licenciés ! Son grand projet pour les années qui viennent : le stade équestre de Marines.

12 000 cavaliers licenciés

Où aller avec ces chevaux ? Et bien, sur les quelque 800 kilomètres de chemin qui leur sont accessibles sur le territoire du Parc (au passage, merci aux pédestres qui les entretiennent). Et les amateurs sont nombreux à en profiter : le CDEVO revendique 12 500 licenciés, répartis sur les 80 clubs équestres du département. Et selon Christian Libes, il faut compter au moins autant de cavaliers non licenciés. Ces chiffres sont en continue évolution, au rythme de 5, 6 voire 7 % l'an. Avec une forte dominante loisir puisque

Le grand projet du CDEVO, c'est le futur stade équestre de Marines, désormais inscrit dans le plan d'investissement pour les infrastructures du Val-d'Oise. L'emplacement retenu est un terrain de 25 hectares sur lequel pourront être pratiquées simultanément, et en un même lieu, les principales disciplines de l'équitation : dressage, complet, saut d'obstacle, endurance, attelage... « *Mais le stade sera aussi une vitrine des loisirs équestres, accueillante et facile d'accès.* », souligne Christian Libes.
L'accord de principe du Conseil Général du Val-d'Oise étant acquis, les architectes ont déjà remis leurs premières co-



Quelque 800 km de chemins accessibles aux cavaliers

moins de 10 % des licenciés pratiquent la compétition. Cet engouement, pour Christian Libes, bat en brèche une idée reçue : « *on dit souvent que l'équitation est un sport de riches, de notables... C'est complètement faux ! La majorité de nos adhérents sont des jeunes de moins de 22 ans !* ».

Le projet devrait entrer en phase de réalisation d'ici à 2 ans, pour une durée de chantier étalée sur 3 ou 4 ans.

■ **Comité Départemental d'Équitation du Val d'Oise (CDEVO)**
01.39.59.74.02
equitation95.com - ffe.com